



## DEBAT MOBILE AU LYCEE ANGUIER D'EU

### 24 AVRIL 2015, CE QUE LA COMMISSION A ENTENDU

#### Introduction

Le vendredi 24 avril 2015, la Commission particulière du débat public se rendait à la rencontre des lycéens (Première et Terminale) et étudiants (BTS Tourisme) du Lycée Anguier de la ville d'Eu. Près de 80 élèves ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à ce débat mobile. Les débats entre les représentants de différentes filières (scientifique, tourisme...) ont été animés et les arguments développés très variés.

Les thèmes principalement débattus à l'oral ont été la pertinence de l'énergie éolienne en mer et l'impact du projet sur le tourisme. La discussion a mis en évidence d'une part une sensibilité forte à l'opportunité de développement que peut constituer une énergie d'avenir, plus propre que le nucléaire et porteuse d'emplois et d'autre part une méfiance concernant l'impact négatif sur le tourisme qu'aurait ce projet pour le territoire.

Les points suivants synthétisent les contributions récoltées sous format papier lors de cette rencontre. Une dizaine de contributions collectives, rédigées par groupes d'élèves, ont été recueillies. Ces avis et questions abordent les thèmes de la pertinence du choix de l'énergie éolienne en mer, les impacts sur le tourisme du projet, les impacts sur la pêche et l'environnement marin et enfin les retombées économiques du projet (à travers l'emploi notamment).

A noter qu'une contribution collective d'élèves du lycée souligne « *la bonne initiative de faire un débat* » tout en insistant sur le manque d'informations : « *nous ne disposons pas des informations nécessaires à la compréhension du projet et de ses limites* ».

#### 1) Sur la pertinence du choix de l'énergie éolienne en mer

Une controverse intéressante a porté sur les choix énergétiques de la France. Autant les élèves soulignent que c'est « *bon pour l'écologie* », autant le modèle économique de l'éolien en mer suscite des interrogations : « *cela vaut-il vraiment la peine d'investir des millions d'euros pour un parc offshore qui ramènera peu d'électricité ?* ». La vraie sensibilité écologique qui s'exprime en termes de

transition énergétique ne va donc pas sans une réflexion sur le coût économique que suppose sa mise en œuvre..

Dès lors, les élèves conditionnent le soutien à cette énergie à « *l'investissement dans des nouvelles technologies d'éoliennes en vue d'en améliorer les performances* ».

## 2) Sur les impacts touristiques du projet

Les conséquences du projet sur l'activité touristique est un thème récurrent des contributions des élèves du Lycée Anguier, notamment des élèves en BTS Tourisme. Une discussion animée a montré une réelle différence de perception du projet entre les élèves de BTS et les Premières et Terminales scientifiques.

Les contributions montrent une réelle inquiétude pour l'avenir touristique du littoral : « *pourquoi encore réduire l'intérêt du tourisme normand ?* ». Pour eux, « *la population ne veut pas venir au Tréport pour voir les éoliennes mais la mer* ». Une élève dit par exemple qu'il y aura « *une baisse du commerce et de la qualité des produits pour la restauration* » (du fait des impacts sur la pêche du projet cités ci-dessous). Pour un autre, « *beaucoup de touristes viennent tout particulièrement pour les paysages normands et picards* ». Par conséquent, cet élève exprime une crainte commune à nombre d'entre eux : « *ces éoliennes vont gâcher le paysage ce qui risque de faire fuir les touristes, amateurs de paysages épurés* ». L'exemple des couchés de soleil revient à plusieurs reprises : « *les couchés de soleil sont beaucoup moins beaux à cause des lumières des éoliennes* ». Des élèves concluent leur contribution en disant « *qu'en tant que futurs professionnels du tourisme* », ils ne peuvent être favorables à ce projet.

L'argument selon lequel « *les touristes pourront voir les seules éoliennes en mer de la région* » et qu'il pourrait y avoir des impacts positifs sur le tourisme, voire créer du tourisme industriel, évoqué par quelques élèves de Premières et Terminales, n'a semble-t-il pas convaincu les élèves de BTS. Une élève estime par ailleurs que cela pourrait créer des emplois dans le tourisme.

## 3) Les conséquences sur les activités de pêche et sur l'environnement marin

Cette thématique suscite de nombreux questionnements chez les élèves : « *quels sont les impacts sur les poissons pêchés par les marins locaux (reproduction, présence...) ?* », « *la pêche locale ne va-t-elle pas subir des coûts de production supplémentaires (heures de travail, fuel...) ?* », « *ces installations ne vont-elles pas endommager les espaces maritimes ?* », marquant par là leur besoin d'information, au-delà de leur sensibilité personnelle sur la question.

Pour autant, ils sont nombreux à craindre que ce projet de parc éolien n'ait des conséquences pour les pêcheurs et leur environnement marin (faune et flore). Ainsi, une élève explique que « *les pêcheurs devront pêcher plus loin car les poissons à disposition seront plus loin* ». Une autre souligne aussi : « *le projet peut avoir une répercussion sur la fuite des poissons pendant la construction. La construction va faire remonter à la surface les mauvaises substances, notamment la vase qui va avoir*

*un impact sur la faune et la flore, avec aussi les oiseaux qui seront perturbés dans leur trajectoire ».* Des craintes pour les « *fonds marins* » sont alors exprimées par des élèves.

Cette crainte n'est pas partagée par tous, en particulier par les élèves de Premières et terminales, pour lesquels ces impacts ne constituent pas un « *critère de sélection* » car ce projet « ne dégradera pas l'environnement ».

#### **4) Sur l'emploi et les rentrées fiscales générées par le projet**

Les élèves s'interrogent beaucoup sur les retombées en termes d'emploi et de fiscalité dont ils pourraient potentiellement bénéficier : « *quels nouveaux emplois ?* », « *est-ce un domaine professionnel d'avenir pour les lycéens ?* », « *financièrement, ça apporte quelque chose aux villes ?* ». Ainsi, un élève estime que « *cela va forcément créer de l'emploi* » mais se demande « *pour combien de temps ?* ». Un certain espoir de création d'emplois, notamment dans l'industrie, semble les convaincre. Ainsi, ils peuvent se dire favorables au projet « *si l'investissement dans ces technologies permet de devenir un leader mondial dans le domaine et de les exporter dans le monde* ».

Pour autant, en lien avec les conséquences du projet sur les activités de tourisme et de pêche (cf. points 2 et 3 ci-dessus), des élèves s'interrogent sur le fait de savoir si les emplois potentiellement créés justifient les conséquences négatives sur d'autres secteurs d'activités comme la pêche et le tourisme. Le bilan coût/avantage ne leur paraît pas clair.